

Extrait du registre des décisions

Bureau du 09 novembre 2017

Objet : RS - Approbation d'un avenant de prolongation du marché de mise à disposition, de transport et d'enlèvement des bennes des déchetteries de la Communauté d'agglomération

- date de convocation le 03 novembre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi neuf novembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry métropole, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 30

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Alain Thieffénat

Jean-Luc Berthalay

Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Stéphane Bochet

Pierre Duperier

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet

Marc Chauvin

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Gérard Marcucci

Michel Dyen

Christophe Richel

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Hemar à Jean-Luc Berthalay - de Sylvie Koska à Aloïs Chassot - de Pierre Perez à Jean-Claude Davoine

- conseillers excusés : 18

Josiane Beaud - François Blanc - Brigitte Bochaton - Annick Bonniez - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Albert Darvey - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Marie Perrier - Benoît Perrotton - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Daniel Rochaix - Philippe Trepier - Alexandra Turnar

Bureau du 09 novembre 2017

délibération n° 197-17

objet **RS - Approbation d'un avenant de prolongation du marché de mise à disposition, de transport et d'enlèvement des bennes des déchetteries de la Communauté d'agglomération**

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, rappelle que les marchés de mise à disposition, de transport et d'enlèvement des bennes des déchetteries de Saint-Alban-Leyse, La Ravoire et Bissy se décomposent en deux lots :

- lot n° 1 : déchetteries de Bissy et site d'Emmaüs (groupement conjoint Suez RV/Nantet, mandataire Suez RV),
- lot n° 2 : déchetteries de La Ravoire et de Saint-Alban-Leyse (groupement conjoint Suez RV/Nantet, mandataire Nantet).

Après une première prolongation de cinq mois, ces marchés arrivent à échéance le 30 novembre 2017.

La consultation pour leur renouvellement ayant été classée sans suite, il convient de prolonger une nouvelle fois le délai de ces marchés, afin de disposer du temps nécessaire pour lancer une nouvelle consultation.

Le coût engendré par cette prolongation s'élève :

- pour le lot 1 à environ 280 985 € HT pour une prestation inchangée. L'augmentation totale du coût du marché est d'environ 14,58 % du montant initial du marché pour tenir compte des deux périodes de renouvellement,
- pour le lot 2 à environ 231 281 € HT pour une prestation inchangée. L'augmentation totale du coût du marché est d'environ 14,58 % du montant initial du marché pour tenir compte des deux périodes de renouvellement.

Afin d'assurer la continuité du service en attendant l'attribution des prochains marchés à l'issue de la prochaine consultation, il est proposé que la prestation actuelle soit prolongée de trois mois à des prix restant inchangés.

Vu les statuts qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la préparation, passation, signature, exécution et règlement des accords cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT et de leurs avenants,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 25 octobre 2017,

Vu le code des marchés publics,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la passation d'avenants aux lots 1 et 2 du marché de mise à disposition, d'enlèvement des bennes et de traitement des déchets issus des déchetteries ayant pour objet la prolongation du marché pour une durée de trois mois, soit jusqu'au 28 février 2018 à des prix inchangés,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer ces avenants et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L.5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 197-17

Objet de l'acte :	RS - Approbation d'un avenant de prolongation du marché de mise à disposition, de transport et d'enlèvement des bennes des déchetteries de la Communauté d'agglomération
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires
Date de l'acte :	09 novembre 2017
Annexe :	Projet avenant lot 1;Projet avenant lot 2;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171109-lmc1H20153H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20153H1

Date de transmission en Préfecture :	16 novembre 2017
Date de réception en Préfecture :	16 novembre 2017